

Calendrier des concours et examens techniques 2020

(mis à jour le 8 octobre 2019)

CATEGORIE	CORPS	RECRUTEMENT	CONDITIONS DE CANDIDATURE		POSTES	INSCRIPTIONS		DATES DES EPREUVES		SERVICES A CONTACTER
						OUVERTURE	D.L.I	ECRIT	ORAL	
A	INGENIEUR DES PONTS, DES EAUX ET DES FORETS (I.P.E.F)	CONCOURS INTERNE A CARACTERE PROFESSIONNEL	Ouvert aux ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement, aux ingénieurs de recherche du ministère chargé de l'agriculture, aux ingénieurs de recherche des établissements publics placés sous tutelle des ministères chargés de l'agriculture ou du développement durable, aux ingénieurs des travaux publics de l'Etat, aux ingénieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile, aux ingénieurs des travaux de la météorologie et aux ingénieurs des travaux géographiques et cartographiques de l'Etat, ayant accompli en cette qualité, au 1 ^{er} octobre de l'année du concours, en position d'activité ou de détachement, cinq ans au moins de services effectifs dans un ou plusieurs corps mentionnés ci-dessus.		-	-	-	-	-	Ministère de la transition écologique et solidaire
			Concours externe organisé par filières ouvert aux candidats âgés de dix-huit ans au moins et de trente ans au plus au 1 ^{er} janvier de l'année du concours. Et justifier d'une deuxième année de classes préparatoires scientifiques aux grandes écoles ou de classes préparatoires intégrées.		à définir	-	-	-	-	Service des Concours Communs des INP
			<i>Organisé avec le groupe Concours Communs des instituts nationaux polytechniques (CCINP).</i>							
A	INGENIEUR DES ETUDES ET DE L'EXPLOITATION DE L'AVIATION CIVILE (I.E.E.A.C)	CONCOURS EXTERNE	Ouvert aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux militaires et magistrats, justifiant de trois ans au moins de services publics au 1^{er} janvier de l'année du concours. Ce concours est également ouvert aux candidats en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale et aux ouvriers de l'Etat, justifiant de trois ans au moins de services publics au 1^{er} janvier de l'année du concours.		à définir	02/12/2019	17/01/2020	23 et 24 avril 2020	27 au 30 avril 2020	DGAC (SG/GCRH)
		CONCOURS INTERNE	Ouvert aux ICNA qui ont été nommés après admission au concours externe d'accès à ce corps, et qui, avant leur titularisation, se sont vus déclarés inaptes pour raisons médicales.							
			- Ouvert aux ICNA, IESSA et TSEAC comptant au moins dix années de services effectifs à la date de clôture des inscriptions, accomplis dans un ou plusieurs corps de la direction générale de l'aviation civile ou de l'établissement public Météo France. - Ouvert aux TSDD comptant au moins dix années de services effectifs à la date de clôture des inscriptions, accomplis dans un ou plusieurs corps relevant du ministre chargé de l'environnement au sein des services spéciaux des bases aériennes ou des équipes spécialisées des bases aériennes, de la direction générale de l'aviation civile, de l'école nationale de l'aviation civile ou de l'établissement public Météo France.		à définir	01/09/2019	31/10/2019	07 janvier 2020	08 et 09 juillet 2020	DGAC (SG/GCRH)
		EXAMEN PROFESSIONNEL								

Calendrier des concours et examens techniques 2020

(mis à jour le 8 octobre 2019)

CATEGORIE	CORPS	RECRUTEMENT	CONDITIONS DE CANDIDATURE				POSTES	INSCRIPTIONS		EPREUVES		SERVICES A CONTACTER
							OUVERTURE	DLI	ECRIT	ORAL		
A	INGENIEUR ELECTRONICIEN DES SYSTEMES DE LA SECURITE AERIEENNE (I.E.S.S.A)	CONCOURS EXTERNE PAR SPECIALITES	• Ouvert aux titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau III dans les domaines mathématiques, sciences et techniques dans la spécialité " mathématiques, physique appliquée ; • Ouvert aux titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) pour chacune des spécialités " Génie électrique et informatique industrielle " et " Réseaux et télécommunications ; • Ouvert aux titulaires d'une qualification ou d'une formation reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'entrée aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ; • Ouvert aux candidats qui justifient, à la date de publication des résultats d'admissibilité des concours, d'une inscription en seconde année de classe préparatoire ou en deuxième année universitaire en vue de l'obtention de l'un des titres ou diplômes précités, ou bien d'une qualification ou d'une formation reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.		à définir	02/12/2019	10/02/2020	15 et 16 avril 2020	08 au 12 juin 2020	ENAC/AVIC		
		CONCOURS EXTERNE SPECIAL	• Ouvert aux titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau I dans les domaines mathématiques, sciences et techniques, ou d'une qualification ou d'une formation reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 ; • Ouvert aux candidats qui justifient, à la date de publication des résultats d'admissibilité du concours, d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master ou d'une qualification ou d'une formation reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.		à définir	02/12/2019	10/02/2020	-	08 au 12 juin 2020	ENAC/AVIC		
		CONCOURS INTERNE	Ouvert aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux militaires et magistrats, justifiant de quatre ans au moins de services publics au 1er janvier de l'année du concours. Ouvert aux candidats en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale et aux ouvriers de l'Etat, justifiant de quatre ans au moins de services publics au 1er janvier de l'année du concours.		à définir	02/12/2019	31/01/2020	15 et 16 avril 2020	08 au 12 juin 2020	DGAC (SG/GCRH)		
		EXAMEN PROFESSIONNEL	• Ouvert aux fonctionnaires ainsi qu'aux contractuels et ouvriers régis respectivement par le décret n° 48-1018 du 16 juin 1948 fixant le statut des agents sur contrat du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme (secrétariat général à l'aviation civile) et par le décret du 8 janvier 1936 fixant le statut des personnels ouvriers des établissements et services déconcentrés du ministère de l'air. Ces personnels doivent être en fonction dans l'administration de l'aviation civile ou de l'établissement public Météo-France et compter au moins neuf ans de services effectifs en cette qualité ; • Ouvert aux TSEEAC en fonction dans une " centrale énergie " et comptant cinq ans, au moins, de services effectifs en cette qualité dans une " centrale énergie " ; • Ouvert aux ouvriers des parcs et ateliers régis par le décret n° 65-382 du 21 mai 1965 modifié en fonction au sein de la DGAC, de l'ENAC ou de l'établissement public Météo-France et comptant au moins neuf années de services effectifs dans ces affectations	à définir	13/12/2019	17/01/2020	-	17 au 19 mars 2020	DGAC (SG/GCRH)			

Calendrier des concours et examens techniques 2020

(mis à jour le 8 octobre 2019)

CATEGORIE	CORPS	RECRUTEMENT	CONDITIONS DE CANDIDATURE					DATES DES EPREUVES				SERVICES A CONTACTER
				POSTES	INSCRIPTIONS			ECRT		ORAL		
					OUVERTURE	DLI						
A	INGENIEUR DU CONTROLE DE LA NAVIGATION AERIENNE (I.C.N.A.)	CONCOURS EXTERNE	Ouvert aux candidats âgés de vingt-six ans au plus au 1 ^{er} janvier de l'année du concours, qui justifient au 1 ^{er} novembre de l'année du concours d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau III relevant des domaines des mathématiques, des sciences et des formations techniques ou d'une qualification ou d'une formation reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique <i>Organisé avec le groupe Concours Communs des instituts nationaux polytechniques (CCINP).</i>	à définir	-	-	-	-	-	-	-	Service des Concours Communs des INP
		CONCOURS INTERNE	- Ouvert aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux militaires et magistrats justifiant, au 1^{er} janvier de l'année du concours, de quatre ans au moins de services publics. - Ouvert aux candidats en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale et aux ouvriers de l'Etat, justifiant, au 1^{er} janvier de l'année du concours, de quatre ans au moins de services publics.	à définir	02/12/2019	17/01/2020	23 et 24 avril 2020	27 au 29 avril 2020				DGAC (SG/GCRI)
		CONCOURS SUR TITRES	Ouvert aux candidats titulaires d'une licence communautaire de contrôleur de la circulation aérienne assortie d'une qualification de contrôle d'approche ou de contrôle régional et validée par l'attribution d'une mention d'unité, s'ils ont atteint l'âge de 21 ans et s'ils justifient d'un niveau 4 en langue française sur l'échelle d'évaluation des compétences linguistiques du règlement (UE) 2015/340 de la Commission du 20 février 2015.	-	-	-	-	-	-	-	-	DGAC/DSNA-SDRH
		EXAMEN PROFESSIONNEL	Justifier de neuf ans de services effectifs à la date des épreuves en qualité de TSEAC ou de contractuel de la DGAC/Méto France, en fonction dans l'administration de l'aviation civile. Être âgé de moins de 39 ans au 1 ^{er} janvier de l'année de l'examen	à définir	04/11/2019	24/12/2019	-	10 au 12 mars 2020				DGAC (SG/GCRI)
		SELECTION PROFESSIONNELLE	TSEAC en fonctions dans l'administration de l'aviation civile, comptant au moins six années de services en cette qualité, dont au moins : - quatre années d'exercice des fonctions de contrôle ; - ou cinq années d'exercice des fonctions de gestion des aires de trafic au sein de la vigie trafic de l'aérodrome de Paris-Charles-de Gaulle après l'obtention de l'habilitation - ou cinq années d'exercice des fonctions dans un centre d'information de vol après l'obtention de l'habilitation. Les conditions ci-dessus s'appliquent à la date de la sélection. Être âgé de moins de 39 ans au 1^{er} janvier de l'année de la sélection.	à définir	04/11/2019	24/12/2019	-	10 au 12 mars 2020				DGAC (SG/GCRI)

Calendrier des concours et examens techniques 2020

(mis à jour le 8 octobre 2019)

CATEGORIE	CORPS	RECRUTEMENT	CONDITIONS DE CANDIDATURE		POSTES	INSCRIPTIONS			DATES DES EPREUVES		SERVICES A CONTACTER
						OUVERTURE	DLI		ECRIT	ORAL	
B	TECHNICIEN SUPERIEUR DES ETUDES ET DE L'EXPLOITATION DE L'AVIATION CIVILE (T.S.E.A.C.)	CONCOURS EXTERNE	Ouvret aux candidats titulaires, au 1 ^{er} octobre de l'année du concours, du baccalauréat, d'un diplôme ou titre classé au moins au niveau IV ou d'autres qualifications jugées équivalentes dans les conditions fixées par le décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique		à définir	02/12/2019	10/02/2020		07 et 08 avril 2020	26 au 28 mai 2020	ENAC/AVIC
		CONCOURS INTERNE	- Ouvret aux fonctionnaires et agents publics de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics en relevant, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale, justifiant, au 1^{er} janvier de l'année du concours, d'au moins quatre années de services publics effectifs ; - Ouvret également aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, d'un organisme ou d'un établissement mentionné au troisième alinéa du 2^e de l'article 19 de la loi du 11 janvier 1984, dans les conditions fixées par cet alinéa.		à définir	02/12/2019	31/01/2020		07 et 08 avril 2020	26 au 28 mai 2020	DGAC (SG/SDP/GCRH)
		EXAMEN PROFESSIONNEL	Ouvret aux ouvriers d'Etat, aux assistants d'administration de l'aviation civile et aux adjoints d'administration de l'aviation civile justifiant, au 1 ^{er} janvier de l'année de l'examen, d'au moins huit années de services effectifs dans les services de la direction générale de l'aviation civile, de l'Ecole nationale de l'aviation civile ou de l'établissement public Météo-France.		à définir	08/01/2020	28/02/2020		03 juin 2020	01 au 03 septembre 2020	DGAC (SG/SDP/GCRH)
		CONCOURS SUR TITRES	Ouvret aux candidats âgés d'au moins 21 ans au 31 décembre de l'année du concours qui justifient, en application de la directive n° 2006/23/CE du 5 avril 2006 concernant une licence communautaire de contrôleur de la circulation aérienne, de la détention d'une licence de contrôleur de la circulation aérienne assortie d'une qualification de contrôleur d'aérodrome et validée par l'apposition d'une mention d'unité. Les candidats doivent, en outre justifier d'un niveau 4 en langue française de l'échelle d'évaluation des compétences linguistiques de la directive précitée.								PAS DE RECRUTEMENT EN 2020 DGAC (SG/SDP/GCRH)